

DEMANDE DE BACS

Type de bac : bac OM* vert bac Sélectif bleu bac Végétaux

***Les conteneurs d'ordures ménagères ne sont pas disponibles pour les communes de Condé-Sainte-Libiaire, La Haute-Maison, Saint-Germain-Sur-Morin, Vaucourtois, Villemareuil, Quincy-Voisins et Esbly.**

****Les bacs végétaux sont disponibles uniquement pour Montry et Crécy-La-Chapelle.**

Nature de la demande (cochez la case) :

- Nouvelle construction
- Nouvelle arrivée / Coordonnée de l'ancien occupant :
- Je souhaite un bac plus grand : Motif de la demande (cochez la case) :
 - Agrandissement du foyer (naissance, nouvel arrivant, etc...)
 - Bac actuel sous-dimensionné par rapport à nos besoins
- Je souhaite un bac plus petit : Motif de la demande (cochez la case) :
 - Diminution du foyer (départ d'un enfant, divorce, séparation, etc...)
 - Bac actuel surdimensionné par rapport à nos besoins
- Remplacement vol, joindre obligatoirement le récépissé de la déclaration de vol faite à la gendarmerie
- Remplacement cassé. Motif : _____
- Remplacement cassé par le collecteur. Motif : _____
- Réparation pièces détachées (couvercle, cuve ou roue) : _____

Numéro de référence de l'ancien bac (Informations indiquées sur la cuve ou en soulevant le couvercle) : _____

Nom :

Adresse :

Commune :

Téléphone ☎ :

Nature de l'habitation (Rayer la mention inutile) : maison individuelle / logement collectif

Nombre de personnes au foyer :

Fait à _____ le

Signature : _____

Je soussigné(e),

Certifie avoir pris connaissance des dispositions relatives à la dotation de conteneur.

Déclare avoir reçu mes conteneurs de _____ Litres. ***Je m'engage à déclarer immédiatement toute détérioration ou vol des conteneurs.***

J'acte en cas d'absence au moment de la livraison, le dépôt des conteneurs vaut validation du présent document.

Fait à _____ le

Signature _____



A CONSERVER

Vous venez de recevoir un conteneur de Litres. Ces conteneurs sont la propriété de la Communauté de Communes du Pays Créçois. Nous vous demandons donc de bien vouloir, en cas de départ de la commune, laisser le bac à l'adresse de l'habitation.

Néanmoins vous êtes responsable de ces conteneurs, qui doivent être entretenus et nettoyés régulièrement. Après le ramassage des ordures ménagères, les conteneurs ne doivent pas stationner sur la voie publique. En cas de vol, vous devez fournir un dépôt de plainte pour en obtenir le remplacement (mairie ou gendarmerie).

Pour un problème de maintenance contactez CITEC :

téléphone : 01 69 00 77 59 ou mail à l.baron@citec-environnement.com

Pour obtenir des informations sur les collectes de déchets, le recyclage, les initiatives en matière de développement durable,

- Visitez notre site internet : <http://www.cc-payscrecois.fr/>
- Ou abonnez-vous à notre page Facebook : [Communauté de Communes du Pays Créçois](#).

Merci de retourner ce document à

CITEC

téléphone : 01 69 00 77 59 - mail : l.baron@citec-environnement.com